



Signification et commandement aux fins de saisie vente

Par **micHEL59**, le **17/03/2009** à **17:11**

bonjour voici ma question mon fils a etait condamnee a effectuer 120 heures d interet general qu il a effectuer et une amende de 1700 euros pour avoir voyager sans ticket de transport dans les transport urbain bus

j ais eu la visite d un huissier me reclament la somme de 1700 +180 euros de frais a regler le plus tot possible

mais mon fils na pas d travail et ne touche rien des assedic et ne peu meme pas pretendre au r.m.i car il a 22 ans et je les en charge

comment a votre avis je peux m arranger avec le huissier pour pouvoir regler cette dette et combien je devrais lui donner par mois pour eviter que les frais augmentes chaque mois

merci de votre reponse